

Un nouveau Conseil Communautaire pour l'Agglomération Creil Sud Oise



Le Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO) s'est réuni le jeudi 9 avril 2026 au siège de l'ACSO, 24 rue de la Villageoise à Creil, à l'occasion de la séance d'installation des élus de la nouvelle mandature intercommunale.

Cette séance a permis d'installer la nouvelle assemblée communautaire, composée de 51 élus, et de procéder à l'élection de l'exécutif. À l'issue du vote, Omar YAQOUB, maire de Creil, a été élu au 3^e tour, Président de l'Agglomération pour un mandat de six ans, recueillant 26 voix.

À l'annonce des résultats, le président a déclaré :

« Chers collègues, je vous remercie pour votre confiance. [...] Je veillerai à travailler toujours sur la question d'une co-construction en prenant en compte les spécificités de chacun, aussi bien les petites villes que les grandes villes, dans une recherche de consensus. J'espère que l'on arrivera à transformer ce territoire ! »



Le projet porté par Omar Yacoob avait été présenté lors de son discours de candidature au poste de président, en début de séance :

« Notre ambition pour l'agglomération repose sur une volonté forte : travailler ensemble dans un esprit de collégialité et je crois profondément au respect de nos différences et à la nécessité de préserver un équilibre juste entre toutes nos communes. [...] Notre projet pour notre agglomération repose sur un travail démocratique transparent. Il exige le respect absolu de la diversité de nos territoires, qu'ils soient profondément urbains ou fièrement ruraux. Je vous propose une méthode fondée sur le consensus, un travail main dans la main avec l'ensemble des communes de notre bassin de vie ainsi que nos territoires voisins pour construire des réponses concrètes et utiles à nos habitants. »

Dans la continuité, le Conseil a procédé à l'élection des 15 Vice-Présidents.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Président

→ Omar YAQOUB, Maire de Creil

Les 15 Vice-Présidents

- 1^e Vice-Présidente : Badia ZRARI, maire de Nogent-sur-Oise
- 2^e Vice-Président : Jean-Pierre BOSINO, maire de Montataire
- 3^e Vice-Présidente : Selymata SISSOKO, conseillère municipale déléguée de Villers-Saint-Paul
- 4^e Vice-Président : Daniel ROLLAND, Maire adjoint de Saint-Leu d'Esserent
- 5^e Vice-Présidente : Chahinaise AZOUZA, maire de Saint-Maximin
- 6^e Vice-Présidente : Marine LEBRETON FILIPIDIS, maire de Saint-Vaast-lès-Mello
- 7^e Vice-Président : Abdelaziz RIFI SAIDI, 1^e adjoint au maire de Creil
- 8^e Vice-Président : Didier CARON, 1^e adjoint à la maire de Nogent-sur-Oise
- 9^e Vice-Présidente : Catherine DAILLY, 2^e adjointe au maire de Montataire
- 10^e Vice-Président : Khalid CHARKI, 1^e adjoint au maire de Villers-Saint-Paul
- 11^e Vice-Président : Mounir RECHIDI, maire de Thiverny
- 12^e Vice-Président : Jean-Michel LE QUILLIEC, maire de Maysel
- 13^e Vice-Président : Raymond GALLIEGUE, maire de Cramoisy
- 14^e Vice-Président : Didier ROSIER, maire de Rousseloy
- 15^e Vice-Président : Nasser NINI, 3^e adjoint à la maire de Nogent-sur-Oise

Le jeudi 16 avril à 18h30 se déroulera au siège de l'ACSO la seconde partie du conseil communautaire d'installation.

CONTACTS PRESSE : 03-260410

Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise

www.creilsudoise.fr

Mélanie OZERAY

03 44 64 74 72 - m.ozera@creilsudoise.fr

Fanny LEBEGUE

03 44 64 46 24 - f.lebegue@creilsudoise.fr

A PROPOS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CREIL SUD OISE (ACSO) :

Le territoire de l'Agglomération Creil Sud Oise, à la fois urbain et rural, rassemble 88 000 habitants sur 11 communes. Les 51 élus et les 190 collaborateurs de l'ACSO s'attachent à aménager, développer et dynamiser l'intercommunalité : développement économique et emploi, politique de la ville et aménagement du cadre de vie, politiques de mobilité, collecte des déchets, protection des ressources naturelles et promotion du tri, gestion de l'eau et de l'assainissement, soutien aux activités culturelles. L'ACSO entend placer l'habitant au cœur de son projet de territoire en l'informant et en l'associant au processus de décisions afin de bâtir avec lui une agglomération valorisant la ruralité, préservant l'environnement et développant les espaces urbains. L'ACSO, terre d'histoire, terre d'avenir.